

Créer du contenu et affirmer son image d' élu

« Créer du contenu efficace pour une image d' élu cohérente et authentique »

La prise de parole est un levier majeur de votre mandat. Que ce soit en conseil municipal, en réunion publique ou lors d'événements, cette formation personnalisée vous donne les outils pour transformer votre trac en énergie positive et structurer des interventions qui marquent les esprits.

Repères Clés

- **Durée** : 08 heures
- **Lieu** : En présentiel
- **Effectif** : 5 à 12 participants.
- **Public** : Élus locaux
- **Niveau** : Avoir des comptes actifs sur les réseaux sociaux (Facebook obligatoire), un smartphone et un ordinateur à jour.

Objectif Pédagogique

- Comprendre les bases du *personal branding* et son importance dans le rôle d' élu.
- Utiliser les plateformes et outils numériques pour diffuser du contenu de manière efficace.
- Développer des compétences techniques en création de contenu écrit et vidéo (attraction et engagement).
- Analyser l'impact de ses publications pour optimiser sa stratégie de communication.
- Maintenir une image authentique et cohérente sur les réseaux sociaux.

Programme de la formation

Module 1 — Affirmer son image d' élu

- Comprendre l'image de marque personnelle : adopter une posture publique tout en restant soi-même.
- Différencier la communication personnelle de la communication politique.

Module 2 — Structurer sa communication

- Construire une ligne éditoriale solide.
- Varier les formats : actualité, saisonnalité et storytelling.
- Utiliser les outils de planification et de publication.

Module 3 — Produire du contenu impactant (Atelier Pratique)

- Écrire des textes engageants et concevoir des visuels efficaces.
- Maîtriser les bases de la vidéo avec peu de moyens (lumière, son, cadrage, langage non verbal).
- Mise en pratique : création de posts et vidéos avec retours personnalisés.

Module 4 — Mesurer et progresser

- Analyser les retours d'audience et évaluer ses publications pour s'améliorer dans la durée.

Méthodes et Évaluations

- **Pédagogie active** : Cours basé sur un support dynamique, exemples concrets, travaux pratiques et mises en situation.
- **Analyse collective** : Travaux de groupe et retours d'expérience partagés.
- **Évaluation** : Travaux collectifs et autocorrection individuelle/collective.
- **Livable** : Attestation de participation AELO.

Financement de votre formation

Le coût de cette formation varie selon le mode de financement choisi. Merci de contacter Lydia **RABEHI** pour tout renseignement : Tél : 04 30 44 83 04 Mail : lydia.rabehi@aelo.info

- **Financement via le DIF élus** : Chaque élu dispose d'un Droit **Individuel à la Formation (DIF)**, financé par la Caisse des Dépôts et accessible aux élus indemnisés ou non. Il permet de suivre des formations liées au mandat ou à la réinsertion professionnelle (jusqu'à 6 mois après la fin du mandat).
- **Financement par la collectivité** : Les formations des élus sont une dépense obligatoire pour la collectivité, comprenant les frais d'enseignement, de transport, d'hébergement et de restauration.
- **Personnel financier** : Règlement direct possible.

Accessibilité et Inclusion

Chez AELO, nous nous engageons à offrir un environnement d'apprentissage inclusif et adapté à chaque situation.

Votre interlocutrice dédiée

Pour toute question ou besoin spécifique, notre référente handicap est à votre écoute pour co-construire votre parcours de formation :

- **Céline BONVALOT**
-  06 20 78 39 50
-  celine.bonvalot@aelo.info